



# Débat d'Orientation Budgétaire 2019

Budget Annexe Espace Beaunier  
Conseil Municipal du mercredi 23 janvier 2018



# SOMMAIRE

- I. Contexte spécifique & objectifs du budget annexe Espace Beaunier
- II. Orientations de fonctionnement
- III. Orientations d'investissement
- IV. Etat de la dette
- V. Intérêt communautaire de Saint-Etienne Métropole

# Débat d'Orientation Budgétaire 2019

## Contexte spécifique & objectifs du budget annexe Espace Beaunier

- Notre Conseil Municipal a instauré un budget annexe Espace Beaunier.
- Ce budget permet d'individualiser les dépenses et les recettes relatives au projet d'aménagement de l'Espace Beaunier.
- Ce budget est soumis au régime de TVA et n'est donc pas bénéficiaire du FCTVA, fonds de compensation de la TVA.



# Débat d'Orientation Budgétaire 2019

## Contexte spécifique & objectifs du budget annexe

### Espace Beaunier

Conformément au **Code Général des Collectivités Territoriales** et à **la loi de programmation des finances publiques**, à l'occasion du **débat sur les orientations budgétaires**, sont présentés :

- L'évolution des dépenses réelles de fonctionnement exprimée en valeur, en comptabilité générale de la section de fonctionnement
- Les évolutions prévisionnelles des recettes en fonctionnement comme en investissement, les hypothèses notamment en matière de concours financiers
- Les engagements pluriannuels
- L'encours de la dette et l'évolution de l'endettement
- Le besoin de financement et conditions de financement



# Débat d'Orientation Budgétaire 2019

## Orientations de fonctionnement

Au titre des Orientations Budgétaires 2019, il est nécessaire d'affecter **un crédit total de fonctionnement de 100 000 euros** pour diverses dépenses :

- Assurances
- Taxes foncières
- Charges de personnels
- Intérêt de la dette
- Concertation publique
- Frais de bornage
- Assistances à Maîtrise d'Ouvrage

En 2018, ce crédit de fonctionnement était de 147 937 euros.

Ce crédit intègre les charges d'amortissements des études conduites à hauteur de 81 082 euros en 2018 et 29 128 euros en 2019.



# Débat d'Orientation Budgétaire 2019

## Orientations d'investissement – la poursuite des études pré opérationnelles

Par délibération approbative du Conseil Municipal du 14 mars 2016, la commune a confié un mandat d'études à CAP Métropole pour un montant total d'études de **125 000 euros**.

Par délibération du conseil municipal du 5 décembre 2017, et par approbation d'un avenant N° 1, **un crédit de 10 000 euros a été complété en 2018**.

**Au titre des Orientations Budgétaires 2019, il est nécessaire d'affecter un crédit d'investissement pour financer l'achèvement des missions du mandat d'étude confié à CAP METROPOLE de 10 000 euros.**



# Débat d'Orientation Budgétaire 2019

## Orientations d'investissement

Par délibération approbative du Conseil Municipal du 5 décembre 2017, la commune a confié à CAP Métropole une mission opérationnelle nommée « Entrée de bourg » pour les secteurs suivants :

- Place de Curnieu/Rue du Jeu de boules
- Ancien tènement Renault

**Au titre des Orientations Budgétaires 2019, il est nécessaire d'affecter un crédit d'investissement de 22 000 euros.**

# Débat d'Orientation Budgétaire 2019

## Orientations d'investissement

**Il est nécessaire d'affecter un crédit d'investissement de 25 000 euros au titre de l'opération « Entrée de bourg » pour des études techniques réglementaires et frais de relevés topographique et bornages.**



# Débat d'Orientation Budgétaire 2019

## Orientations d'investissement

Dans le cadre de l'aménagement opérationnel des secteurs « entrée de Bourg », un fonds de concours sera prévu à Saint-Etienne Métropole pour la maîtrise d'ouvrage **des travaux de voirie Rue du Jeu de boules.**

Au titre des Orientations Budgétaires 2019, il est nécessaire d'affecter un crédit d'investissement de 180 000 euros pour ce fonds de concours de voirie.

En outre, Saint-Etienne Métropole ouvrira un crédit d'investissement pour la reprise des réseaux VRD (assainissement et réseaux secs) de la Rue du Jeu de boules.



# Débat d'Orientation Budgétaire 2019

## Orientations d'investissement

En 2019, la commune procédera :

- A l'acquisition des tènements d'EPORA dans le cadre de la convention tripartite d'intervention :
  - Rachat du foncier CIZERON conformément à la délibération du conseil municipal du 4 décembre 2018
  - Rachat de l'ancien tènement RENAULT
- A la poursuite d'acquisition amiable communale de tènement en bordure de la Place Gambetta

**Au titre des Orientations Budgétaires 2019, il est nécessaire d'affecter un crédit d'investissement de 992 000 euros.**



# Débat d'Orientation Budgétaire 2019

## Orientations d'investissement

En 2019, de nouvelles opérations de démolition seront à financer :

- Mission de maîtrise d'oeuvre des démolitions pour 32 000 euros
- Travaux de démolition pour 324 000 euros

**Au titre des Orientations Budgétaires 2019, il est nécessaire d'affecter un crédit d'investissement de 356 000 euros.**



# Débat d'Orientation Budgétaire 2019

## Le besoin de financement

Le niveau d'investissement total résultant de ces projets est estimé au stade des orientations budgétaires 2019 à 1 585 000 euros.

Le financement du budget annexe Espace Beaunier sera réalisé, pour le fonctionnement, par **une subvention de fonctionnement de 70 000 euros versée par le budget général de la commune.**

# Débat d'Orientation Budgétaire 2019

## Le besoin de financement

Compte tenu des orientations d'investissement pour 2019 , le financement des investissements nécessitera :

- La reprise de l'excédent comptable de l'année 2018 en report, compte tenu du différé de certaines réalisations en 2019.
- Une subvention d'investissement depuis le budget général de la commune. En 2018, cette subvention était de 500 000 euros.
- Le recours à l'emprunt bancaire



# Débat d'Orientation Budgétaire 2019

## Etat de la dette

En 2017, deux emprunts bancaires ont été contractés pour un montant total de 600 000 euros alors que le budget primitif 2017 autorisait 804 508 euros.

Au 01<sup>er</sup> janvier 2018, l'encours de la dette était de 589 500 euros.

Compte tenu des dépenses réalisées en 2018 , le recours à l'emprunt n'a pas été nécessaire en 2018

Au 01<sup>ier</sup> janvier 2019, l'encours de la dette est de 562 500 euros.

Au titre des Orientations Budgétaires 2019, il est nécessaire d'affecter les crédits nécessaires au remboursement de cette dette.

L'annuité de la dette de l'Espace Beaunier est limitée à 35 907 euros au titre des Orientations Budgétaires 2019, hors emprunts nouveaux.

# Débat d'Orientation Budgétaire 2018

## Intérêt communautaire de Saint-Etienne Métropole

La commune a sollicité Saint-Etienne Métropole afin que cette opération d'aménagement soit reconnue d'intérêt communautaire.

Par délibération du conseil communautaire du 7 décembre 2017, Saint-Etienne Métropole a défini l'intérêt communautaire des nouvelles opérations d'aménagement, et entre désormais dans la définition de l'intérêt METROPOLITAIN.

Une procédure contradictoire « main dans la main », commune – Saint-Etienne Métropole est toujours en cours pour confirmer ou non l'intérêt métropolitain de l'opération d'aménagement de l'espace Beaunier.





# Merci de votre attention

## Débat d'Orientation Budgétaire 2019

Budget Principal & Budget Annexe Espace Beaunier  
Conseil Municipal du mercredi 23 janvier 2019